

ASSEMBLEE GENERALE 2025

RESOLUTIONS

Résolution n°1 – Rapport moral et rapport d'activités

Après avoir entendu le rapport moral et le rapport d'activités l'assemblée donne le quitus au conseil d'administration pour sa conduite des activités depuis la précédente assemblée générale et lui renouvelle à l'unanimité sa confiance pour le prochain exercice.

Résolution N°2 – Rapport financier

Après avoir entendu le rapport financier l'assemblée donne le quitus au conseil d'administration pour la gestion.

Administrateurs proposés

BORIE Gérard
BOUREL Jacques
BRABANT Notwenn
CADORET Christophe
CARTON Laurent
CHAMBON BOULARD Claudine
DANET Jeannine
FERNANDEZ Brigitte
GAILLIANE Annie
LAPOUSSIN Loana
LE FORMAL Maurice
LE GALL Frédérique
MARCHAL Peggy
PENVERN Christine
VASSELIN Hugues

Résolution N°3 – Cotisations

La cotisation annuelle des membres de l'association est fixée pour l'exercice 2025-2026 à :

10€ pour les enfants et de 20€ pour les adultes

Cette proposition est approuvée à l'unanimité

Conformément à l'article 9 des statuts :

Tous les adhérents proposés sont élus réélus à l'unanimité.

Le conseil d'administration s'est réuni 16 octobre pour voter le bureau..

Résolution N°4 – Budget prévisionnel 2025-2026

Le budget prévisionnel 2025-2026 pour un montant de 24670,00€ est approuvé à l'unanimité.

Résolution N°5 – Renouvellement du conseil d'administration au tour normal et cooptations

Résolution N°5 a- Indemnités des frais kilométriques

Le remboursement des frais kilométriques pour déplacement supérieur à 10 KM, à raison de 0,40€/km à été approuvé à l'unanimité.

Fait à Riantec le jeudi 16 octobre 2025..

La présidente HAUCK Paulette

La trésorière LE DORTZ Martine